



Projet soutenu par :



BULLETIN DE SOUTIEN

Si je suis un particulier, 66% de la somme donnée sera déductible de mon impôt sur le revenu dans la limite de 20% de mon revenu imposable. Par exemple, un versement de **100 €** ne me coûtera que **34 €**

Si je représente une entreprise, son don lui offre une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% de son montant dans la limite de 0.5% de son chiffre d'affaire HT. Au-delà, report sur les 5 années suivantes.

Pour soutenir l'action de l'Association « Les P'tits Cracks », je vous adresse un don d'un montant de Euros. Je recevrai un reçu fiscal par retour de courrier.

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Je choisis de vous adresser un chèque bancaire à l'ordre de « Association Les P'tits Cracks », adressé, accompagné de ce bon de soutien, à OPUS IN FIDE, 12 rue Léonce Reynaud 75116 PARIS, qui transmettra.

Je préfère effectuer un virement bancaire au profit de l'« association Les P'tits Cracks » :

RIB 30003 03192 00050099541 51

(Pour les transferts d'argent de l'étranger :

Compte IBAN FR76 3000 3031 9200 0500 9954 151).